

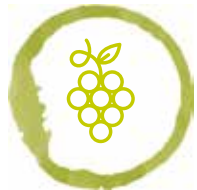
Rejoignez-nous !



En créant un lien ou une bannière sur nos sites web réciproques, en vous intégrant dans notre plan marketing (conditions à voir entre nous).



En créant des évènementiels ensemble.



En développant l'oenotourisme qui est actuellement un marché en plein essor.



En collaborant avec des producteurs locaux.

Travaillons ensemble !

Vous êtes un professionnel dans l'hébergement, la restauration, une activité liée au tourisme, une association...

Nous sommes tous acteurs, à des degrés différents, de la promotion du Pays du Vignoble Nantais.

En créant des liens, des partenariats entre nous, nous pouvons générer une véritable synergie, aux retombées positives pour tous.

Aussi, nous vous proposons de collaborer avec nous.



**VIGNERONS-ARTISANS
DE BRETAGNE**

Entre votre entreprise et nous,
créons des liens



Vignerons-Artisans de Bretagne

141 Le Moulin de Sainte Catherine
44430 LA REMAUDIÈRE

06 09 37 22 61

www.vignerons-artisans-de-bretagne.bzh

SARL KORO au capital de 44600 €
RCS Nantes B 401 844 113 - T.V.A. Intracommunautaire FR 55 401 844 113

www.breizhek.com © 2020

*L'esprit de la Bretagne
dans des vins authentiques
du vignoble de Nantes*



Le Muscadet et le Gros-Plant sont les vins les plus connus du vignoble nantais.

Vignerons-Artisans de Bretagne regroupe des vignerons passionnés par leur métier, sensibles aux questions environnementales et fiers de leur identité Nantaise et Bretonne.

Nos vins sont marins, le Muscadet en est le fleuron et nous voulons renouer avec nos traditions qui font de nos vins un pont qui nous relie aux peuples et aux cultures du Monde.



Charte d'Engagement du Vigneron-Artisan

Article 1

Le Vigneron-Artisan de Bretagne cultive ses vignes, récolte ses raisins et vinifie ses vins dans son chai.

Article 2

Le V.A.B. applique les principes d'une agriculture raisonnée. Il s'engage à pratiquer des traitements doux pour le sol et la vigne. Des molécules bio-dégradables, des traitements réduits en fonction des conditions climatiques et non pas de façon systématique. Il propose ainsi des vins que la nature a façonnés, sains pour le corps et l'esprit.

Article 3

Le V.A.B. s'engage à privilégier l'expression de son terroir. Le label V.A.B. confirme la volonté du Vigneron-Artisan de Bretagne à produire des vins authentiques qu'il a lui-même façonné.

Article 4

Enracinées dans le Massif Armoricain, nos vignes s'imprègnent des minéralités d'un sol bien particulier au Vignoble de Nantes. Gneiss, granit, mica-schiste, autant de roches en sous-sol qui n'ont pas d'équivalent. Elles sont associées à un micro-climat océanique iodé. Le V.A.B. par ses pratiques viticoles a à cœur de faire s'exprimer la quintessence de ces roches et de ce climat dans ses vins.

Article 5

Depuis 845 le Vignoble de Nantes a toujours fait partie de la Bretagne. La Région Nantaise est une des 9 régions de Bretagne, à l'image des 9 bandes noires et blanches du drapeau breton. Le V.A.B. s'engage à être l'ambassadeur de son Pays et à promouvoir la culture, l'Histoire, la langue et la géographie de Bretagne et plus particulièrement du Vignoble de Nantes.

Article 6

Les Vins de Nantes, dont le Muscadet est le fleuron, ont été depuis des siècles des vins d'exportation grâce à nos traditions maritimes. Dans ce sens, le V.A.B. s'emploie à utiliser également l'anglais dans ses outils de communication.

Article 7

C'est dans cet esprit qu'il accueillera en toute convivialité les visiteurs épris d'envie de découverte de notre région, de ses traditions et de ses vins.

